

REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE

Union – Discipline – Travail

MINISTERE DE L'HYDRAULIQUE,
DE L'ASSAINISSEMENT ET DE LA SALUBRITE



PROGRAMME D'AMENAGEMENT ET DE GESTION INTEGREE DU BASSIN VERSANT DU GOUROU

Unité de Gestion du Programme (UGP)

Le présent appel public à manifestation d'intérêt fait suite à l'Avis général de passation des Marchés paru dans le Bulletin Officiel des Marchés Publics (BOMP) N°1471 du 31 juillet 2018 et N°1546 du 07 janvier 2020 de la République de Côte d'Ivoire

**AVIS D'APPEL PUBLIC À MANIFESTATION D'INTÉRÊT
POUR L'AUDIT TECHNIQUE, FINANCIER,
ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL DU PROGRAMME
(SERVICES DE CONSULTANT : CABINETS DE L'UEMOA ou FIRME)**

Nom du Projet : Programme d'Aménagement et de Gestion Intégrée du Bassin Versant du Gourou

N° de référence du futur marché : S 07/2025

DOSSIER DE PRESELECTION

Autorité contractante : Ministère de l'Hydraulique de l'Assainissement et de la Salubrité (MINHAS)

Source de financement : Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD)

Accord de Prêt de la BOAD N° : 2018017/PR CI 2018 17 00 du 02 juillet 2018

Janvier 2025

INFORMATIONS POUR INSCRIPTION AU SIGOMAP V2

Dans le cadre du processus de dématérialisation des marchés publics, les entreprises prenant part à cet appel d'offres sont invitées à s'inscrire dans la version 2 du Système Intégré de Gestion des Opérations de Marchés Publics (SIGOMAP V2) sur le lien suivant : www.sigomap.gouv.ci

La liste des documents requis est la suivante :

- **Pièce d'identité du chef d'entreprise**
- **Pièce d'identité du mandataire**
- **Autorisation de l'employeur pour la création du compte** (le modèle d'autorisation de l'employeur est téléchargeable sur la page de dépôt des pièces justificatives)

En cas de soucis joindre la DGMP

Téléphone : (+225) 27 22 55 88 88

E-mail : sigomap@marchespublics.gouv.ci

FICHE D'INFORMATIONS GENERALES

Autorité contractante : Le Ministère de l'Hydraulique, de l'Assainissement et de la Salubrité/ Unité de Gestion du Projet-PAGIBVG (UGP-PAGIBVG)

1. Source de financement : Budget Bailleur (BOAD)
2. Objet de l'appel d'offres : Recrutement de service de consultants (cabinet de l'UEMOA ou firme) pour l'audit technique, financier, environnemental et social du Programme
3. Imputation budgétaire : 78052000010 622700
4. Exercice budgétaire : 2025
4. Type de marché : Service de consultant
5. Mode de passation : Sélection à moindre le Coût (SMC)
6. Le présent appel d'offres est composé d'un lot unique
7. Réserve du ou des lot(s) aux Petites et Moyennes Entreprises (PME) locales (conformément au Plan de Passation des Marchés (PPM) validé).

Lot (s)	Désignation du lot	Part réservée aux PME locales	
Lot 1	Service de consultants (cabinet de l'UEMOA ou firme) pour l'audit technique, financier, environnemental et social du Programme	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input checked="" type="checkbox"/>

Intitulé sommaire des Prestations

1. Le Gouvernement de la République de Côte d'Ivoire a sollicité et obtenu de la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD) des fonds afin de financer le coût partiel du Programme d'Aménagement et de Gestion Intégrée du Bassin Versant du Gourou (Gourou2) à Abidjan, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché de services de consultant (cabinet de l'UEMOA ou firme) pour l'audit technique, financier, environnemental et social du Programme / numéro du Marché : AMI N° S 07/2025

3. Les services de la composante « Audit technique, financier et environnemental » porteront sur la procédure de passation des marchés, la qualité et la quantité de l'ensemble des travaux sur la gestion financière et sur les aspects environnementaux et sociaux du Programme.

L'audit technique, financier et environnemental sera mené sur la période entre les réceptions provisoires et définitives des travaux, et chaque année d'exercice et fournira des opinions spécifiques sur la qualité et l'effectivité des travaux, les états financiers et la mise en œuvre environnementale du Programme (états des dépenses sur le compte spécial, dispositions de décaissement, systèmes de contrôle interne, modes de passation de marchés, mise en œuvre EIES, PGES, PAR etc.). Le cabinet transmettra les rapports d'audit à l'Unité de Gestion du Programme (UGP) qui les transmettra à son tour à la BOAD, au plus tard six (6) mois après la clôture du Programme. Le cabinet effectuera les audits des comptes pour les exercices 2019, 2020, 2021, 2022, 2023 et 2024. L'étendue de l'audit portera sur toutes les activités du projet et toutes les sources de financement.

4. Les candidats intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour la prestation des services décrits ci-dessus en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services (la nature des activités du candidat et le nombre d'années d'expérience, l'inscription du candidat au tableau d'un ordre des experts-comptables reconnu au plan national ou régional, les qualifications du candidat dans le domaine des prestations et notamment les références concernant l'exécution de marchés analogues).

Il est demandé aux candidats de fournir ces informations en ne dépassant pas quinze (15) pages environ. Les candidats peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.

5. Une liste des candidats qui ne saurait être supérieure à six (06), présentant au mieux les aptitudes requises pour exécuter les prestations, sera établie par l'Autorité contractante.

Ces candidats présélectionnés seront ensuite invités à présenter leurs propositions techniques et financières sur la base du Dossier de demande de Propositions qui leur sera remis pour la réalisation des services requis. Un candidat sera sélectionné selon la méthode de sélection à moindre coût.

6. La procédure de la présente manifestation d'intérêt sera conduite en application des Directives pour la passation des marchés de services de consultants financés par un prêt ou une avance de fonds de la Banque Ouest Africaine de Développement. Aucun bureau d'études engagé pour fournir des services de conseil en vue de l'exécution de la présente mission, ni aucune

entreprise qui lui est affiliée, n'est admis ultérieurement à fournir des biens, ou réaliser des travaux afférents au présent projet.

7. Les Manifestations d'Intérêts rédigées en langue française doivent contenir les documents ci-dessous.

- La lettre de manifestation d'intérêt signée par le soumissionnaire ou le groupement de soumissionnaires ;
- Une copie du Registre de Commerce et de Crédit Mobilier (RCCM) ou tout autre document équivalent pour les entreprises étrangères ;
- Une copie de l'accord de groupement ou celle de la lettre d'intention de regroupement, si le Candidat est constitué en groupement ;
- Une attestation de non faillite pour les entreprises étrangères datant de moins de 6 mois à la date limite de dépôt des offres ;
- La présentation du candidat (son existence légale, organisme, personnel) ;
- L'inscription du candidat au tableau d'un ordre des experts-comptables reconnu au plan national ou régional ;
- Les références pertinentes relatives à l'exécution de missions similaires (fiche projets, Attestations de bonne exécution) ;
- NB 1 : « Ne sont admis à participer à la procédure de passation du marché public que les candidats qui sont à jour de la redevance de régulation. Le quitus de non redevance délivré par l'ANRMP en est une preuve ».
En cas de non production du quitus de non redevance par un candidat, le marché ne peut lui être attribué que s'il est établi par l'ANRMP qu'il est à jour, à la date limite de réception des offres, de la redevance de régulation sur l'ensemble des marchés qui lui ont été attribués.

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence à l'adresse ci-dessous et aux heures d'ouverture des bureaux suivantes : matinée, de 07 heures 30 à 12 heures 30 ; après-midi, de 13 heures 30 minutes à 16 heures 30 minutes temps universel.

- Unité de Gestion du Programme (UGP), sise à Cocody Ambassades, 04 Rue Victor SCHÆLCHER, Villa duplex n°4
- À l'attention de : Monsieur GOUGOU Antoine, Chef de l'UGP, 20 BP 650 Abidjan 20, Côte d'Ivoire – Tél : (225) 27 22 44 69 49 / 27 22 44 69 53 / 27 22 48 18 71 – E-mail : bassingourou_pu@yahoo.fr.

9. Les manifestations d'intérêts doivent être déposées en ligne sur l'espace virtuel (SIGOMAP) dédié à cet effet au plus tard le 25/02/2025 à 10 heures 00 minute temps universel, délai de rigueur.

10. Les manifestations d'intérêt doivent porter expressément la mention « *MANIFESTATION D'INTERET POUR LES SERVICES DE CONSULTANT (CABINET DE L'UEMOA ou FIRME) POUR L'AUDIT TECHNIQUE, FINANCIER, ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL DU PROGRAMME D'AMENAGEMENT ET DE GESTION INTEGREE BASSIN VERSANT DU GOUROU A ABIDJAN* »

« *A N'OUVRIR QU'EN SEANCE D'OUVERTURE DES PLIS* »

11. Les manifestations d'intérêt seront ouvertes en ligne sur l'espace virtuel (SIGOMAP) dédié à cet effet, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants qui souhaitent assister à l'ouverture des plis qui aura lieu le

même jour, du 25/02/2025 à 10 heures 30 minutes temps universel dans la salle de conférence de l'UGP à l'adresse ci-dessous :

Cocody Ambassades, 04 Rue Victor SCHÆLCHER, Villa duplex n°4 – 20 BP 650
Abidjan 20, Côte d'Ivoire – Tél : (225) 27 22 44 69 49 / 27 22 44 69 53 / 27 22 48 18 71 – E-mail : bassingourou_pu@yahoo.fr

**Tableau. Evaluation des candidatures
(application des critères)**

N°	Critères	Informations fournies par le candidat	Note	Pondération
2	Nombre d'années d'expérience du candidat	< 02 ans	0 point	20 points
		De 02 à 05 ans	05 points	
		> 05 à 10 ans	15 points	
		> 10 ans	20 points	
3	Qualifications du candidat dans le domaine des prestations durant les dix (10) dernières années	Nombre de missions d'audit technique réalisé	25 points (05 par mission)	45 points
		Nombre de missions d'audit comptable et financier BOAD	20 points (10 par mission)	
4	L'inscription du candidat au tableau d'un ordre des experts-comptables reconnu au plan national ou régional	Ordre des experts-comptables reconnu au plan national ou régional	05 points	05 points
5	Qualifications générales et le nombre de personnels professionnels permanents du cabinet (condition minimale : 5 ans d'expériences au moins)	Experts-comptables diplômés	09 points	30 points
		Cinq (5) années d'expérience en matière d'audits	05 points	
		Avoir réalisé au moins quatre (4) audits de projets	04 points	
		Ingénieurs en génie civil	05 points	
		Cinq (05) années d'expérience dans les études,	03 points	
		Avoir réalisé ou exécuté au moins quatre (4) études ou suivi et contrôle de travaux de construction ou d'aménagement urbain	02 points	
		Expert-comptable stagiaires	05 points	
		Trois (3) année d'expérience en cabinet d'audit	03 points	
		Avoir réalisé au moins deux (2) audits de projets	02 points	
		Spécialistes en passation des marchés	06 points	
		Cinq (05) années d'expérience professionnelle	03 points	
		Avoir réalisé au moins trois (3) audits de projets	03 points	
		Experts Environnementalistes	05 points	
		Avoir au moins cinq (5) années d'expérience	03 points	
Avoir réalisé au moins deux (2) audits environnementaux de projet	02 points			
Total				100 points

La note minimale requise pour figurer sur la liste restreinte est de 75 Points.

NB : En cas d'égalité, les candidats seront classés en fonction du nombre d'expériences.
Pour les groupements, on procèdera au cumul du nombre d'expériences de chaque cabinet.
Les candidats doivent apporter des justificatifs aux informations fournies.